



Info-RSG express

N° 15, 16 avril 2009



Des nouvelles du réseau

Le Ministère de la Famille s'apprête à déposer un projet de loi qui viendra préciser le statut des responsables de services de garde en milieu familial. Ce projet de loi devrait être adopté en juin, avant la fin de la session parlementaire.

D'après les informations données par le Ministère au Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance, dont La trottinette carottée est membre, il semble que les RSG auraient un statut assez proche de ce qu'elles ont actuellement. Au niveau de l'impôt, elles conserveraient les avantages actuels. Elles bénéficieraient également de congés payés et de jours fériés et recevraient des montants pour acquitter les cotisations à la CSST, à la RRQ et à une assurance collective. Elles conserveraient également le droit de se syndiquer.

Ces informations n'ont pas été confirmées en public. Il convient donc d'attendre et de voir ce qui se passera exactement d'ici le mois de juin. Il faut aussi s'attendre à ce que le Règlement sur les CPE soient également modifiés.

Respect de la réglementation

Le 18 février dernier, vous avez reçu un état de votre dossier, accompagné d'une lettre de ma part indiquant que celles qui avaient dépassé les échéances pour le cours de premiers soins, la formation, etc., devaient rapidement régulariser leur situation. 2 mois après, la plupart d'entre vous se sont conformées à leurs obligations et je les en félicite! Mais, pour différentes raisons, un bon nombre de RSG tardent à le faire, ce que le BC ne saurait tolérer. Je tiens à préciser que malgré les négociations en cours sur le statut des RSG, elles se doivent de continuer à respecter le *Règlement* sur les services de garde.

Toutes les RSG actuellement en infraction trouveront joint à cet envoi un avis, que je leur demande de prendre au sérieux.

Bienvenue à Fatima Flamenco

À partir du 27 avril prochain, une nouvelle conseillère sera des nôtres à La trottinette, en remplacement de Danielle Paradis.



CHANGEMENT DE POSTE TÉLÉPHONIQUE

À partir du 27 avril
ISABELLE: poste 12
FATIMA: poste 14

Du côté administratif...

*Avril:
mois de la jonquille !*

Dernièrement, j'ai constaté quelques anomalies, entre autres, sur les sommaires de réclamation. Voici quelques rappels afin de remettre les pendules à l'heure.

AP après le départ de l'enfant

Quand un enfant quitte votre service de garde, le dernier jour de fréquentation est le jour de son départ. Si des absences payées (AP) sont inscrites les jours suivant le départ, le CPE ne versera pas de subvention pour ces journées-là.

Dès qu'un enfant est absent deux jours consécutifs et que vous n'avez pas été prévenue, appelez le parent afin de connaître la raison de l'absence.

AP pendant 2 semaines

Il arrive qu'un enfant soit absent pendant deux semaines (une période entière). Dans ce cas, veuillez spécifier la raison de l'absence en bas du sommaire de réclamation (ex. : parents en vacances, enfant malade...)



Vacances de l'enfant

Il arrive qu'un enfant parte en vacances pour plusieurs semaines. Dans ce cas, la RSG doit me téléphoner AVANT le début des vacances de l'enfant et avoir les dates de départ et de retour au service de garde. Chaque cas est étudié. Le BC ne verse pas les subventions pour une longue période.

Formations et perfectionnements

Le bulletin d'inscription est OBLIGATOIRE pour s'inscrire à une formation ou un perfectionnement. Ce document est disponible sur notre site Internet à «RSG au quotidien». Vous pouvez nous le faire parvenir par fax, courriel ou l'apporter. C'est également le cas pour les Trott-rencontres. D'autre part, les perfectionnements inscrits au calendrier sont réservés seulement aux RSG de La trottinette.

AUCUNE ANNULATION ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ SAUF SI LA FORMATION EST ANNULÉE PAR LE BUREAU COORDONNATEUR.



Soucieuse de l'environnement...

J'aimerais vous parler de Hilda Garcia, l'une de vos collègues qui a à cœur l'environnement et contribue, à sa façon, à garder notre planète propre !

Hilda reçoit 9 enfants dont 4 poupons. Dès l'arrivée des poupons au service de garde, Hilda leur met une couche de coton. Bien sûr Hilda consacre un peu de temps à l'entretien des couches de coton mais, pour elle, ce temps vaut de l'or, c'est pour notre planète et pour nos enfants.

Et pour les parents... Vous vous rendez compte des économies qu'ils peuvent réaliser !

Saviez vous que...

Un enfant utilise entre 5000 et 7000 couches jusqu'à son apprentissage de la propreté, ce qui représente une tonne de déchets par enfant. Nos dépotoirs, qui commencent déjà à être remplis à pleine capacité, débordent de couches jetables. En effet, les couches jetables ont été introduites autour des années 1960 et celles-ci se retrouvent encore dans nos dépotoirs. On calcule que cela peut prendre entre 300 à 500 ans avant de se décomposer.

Selon Environnement Canada, les couches jetables représentent le troisième polluant en importance après les journaux et les contenants de boissons et d'aliments. On y retrouve 1,7 milliards de couches jetables chaque année dans les dépotoirs au Canada. Cette proportion devient encore plus alarmante lorsqu'on réalise que cette quantité est utilisée par une infime partie de la population.

La fabrication de couches jetables n'est pas elle n'ont plus sans incidence sur l'environnement. Les couches jetables sont principalement composées de pâtes de papier, de plastiques et de produits chimiques. Au Canada, leur fabrication consomme 65 tonnes de pâtes de papier (5 à 7 arbres par enfant), 8 800 tonnes de plastique et 9800 tonnes de matières d'emballage. Sans parler des produits chimiques utilisés dans le processus de blanchissage et pour les rendre plus absorbantes.



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur



Le 23 avril est le jour anniversaire de la disparition de Cervantes, de Shakespeare et de l'Inca Garcilaso de la Vega, la même année (1616), mais aussi de la naissance ou de la

mort d'autres éminents écrivains. Cette date symbolique de la littérature universelle, a été choisi par la Conférence générale de l'UNESCO, afin de rendre un hommage mondial au livre et à l'auteur et d'encourager chacun et en particulier les plus jeunes, à découvrir le plaisir de la lecture.

Voici un lien intéressant pour des histoires interactives:

<http://pagesperso-orange.fr/kadaboum/>

Trott-Méli-Mélo



La cigogne est passée !

Félicitation à Imane Soughair et à son mari pour la naissance de leur petite fille, Myriam, née le 3 mars dernier.

Les visites de surveillance...

Veillez noter que nous pouvons arriver chez-vous à toute heure pendant vos heures d'ouverture. Par exemple si une RSG ouvre son service de garde à 7 h, elle peut recevoir une visite à cette heure précise. Aussi, nous devons vérifier tous les moments de la journée, dont l'heure du dîner et de la sieste. L'été s'en vient alors profitez-en pour réorganiser votre cour arrière car si les enfants y ont accès, elle doit être conforme et sécuritaire !

Affiche de la semaine des services de garde

Si vous avez la possibilité de passer au BC, venez prendre votre affiche de la semaine des services de garde.

Cours de premiers soins

RSG recherche 3 personnes qui désirent faire un renouvellement de 6 heures. Quand: en avril ou mai, en 2 soirs. Coût: 50\$. Pour de plus amples informations, contacter Josée Bousquet. Tél.: 514-388-0222.



DÉPANNAGE

Une maman à besoin d'une place pour son garçon de 11 mois, pendant les vacances d'été, soit du 31 mai au 31 juillet, car son service de garde sera fermé pendant cette période. Si vous avez une place de disponible car l'un de vos enfants est en vacances, dites-le nous, ce serait bien apprécié !

Bon printemps !